



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Rapport d'activité

Communauté de communes  
Ardèche Rhône Coiron





## 2021

Une année singulière liée à la crise sanitaire imposant des adaptations et obligeant à des précautions pour la sécurité de tous afin de poursuivre le service de tous. Les élus communautaires, les équipes techniques se sont employés à poursuivre la mise en oeuvre des projets engagés et à venir, en les adaptant au contexte.

Les programmes en faveur de l'habitat sont poursuivis grâce à des aides et des conseils pour les sinistrés du séisme 2019 et pour les autres habitants. Cette année, la culture se connecte grâce à l'informatisation unique et la mise en réseau de l'ensemble des 14 bibliothèques intercommunales. On reste aussi connectés à notre territoire et on consomme local avec le développement d'un portail d'économie locale : Choisir Ardèche Rhône Coiron. La technologie nous accompagne, également, pour donner accès aux habitants à l'information des communes et aux événements via l'application gratuite IntraMuros.

En juin a eu lieu l'emmenagement dans les bâtiments du nouveau siège à Cruas. Un lieu qui doit rassembler les agents puisqu'il réunit une majorité des équipes administratives et techniques pour répondre à un travail plus en proximité pour des services au public plus adaptés.

Yves BOYER

Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



# Sommaire

## **LOGEMENT HABITAT ..... 5**

Habitat logement  
OPAH-RU  
Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)  
Projet Nouveau Programme de  
Renouvellement Urbain (NPRU)

## **TOURISME ..... 9**

Aménagement touristique

## **ENVIRONNEMENT ..... 10**

Spanc  
Gemapi  
Déchets

## **AMÉNAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ..... 13**

Urbanisme  
Transition écologique  
Agriculture

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ..... 16**

Développement économique  
Pépinière d'entreprises

## **CULTURE ..... 18**

Réseau de lecture Publique  
Education Artistique et Culturelle  
Partenariats culturels  
Musée de la Résistance et de la Déportation  
Cinémas

## **PETITE ENFANCE-JEUNESSE ..... 23**

Crèches  
Relais assistantes maternelles/Lieu d'Accueil  
Enfants Parents  
Accueil de loisirs

## **RESTAURATION COLLECTIVE ..... 27**

Restauration scolaire  
Portage de repas

## **TECHNIQUES..... 28**

BÂTIMENTS  
ESPACES VERTS

## **HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ ..... 29**

## **RESSOURCES HUMAINES ..... 30**

## **ORGANIGRAMME ..... 31**

## **MARCHES PUBLICS / COMPTABILITE.....32**

## **FINANCES ..... 33**

## **FISCALITÉS ..... 36**

## **GOVERNANCE ..... 37**

## **COMMUNICATION ..... 39**

# Communes et chiffres clés

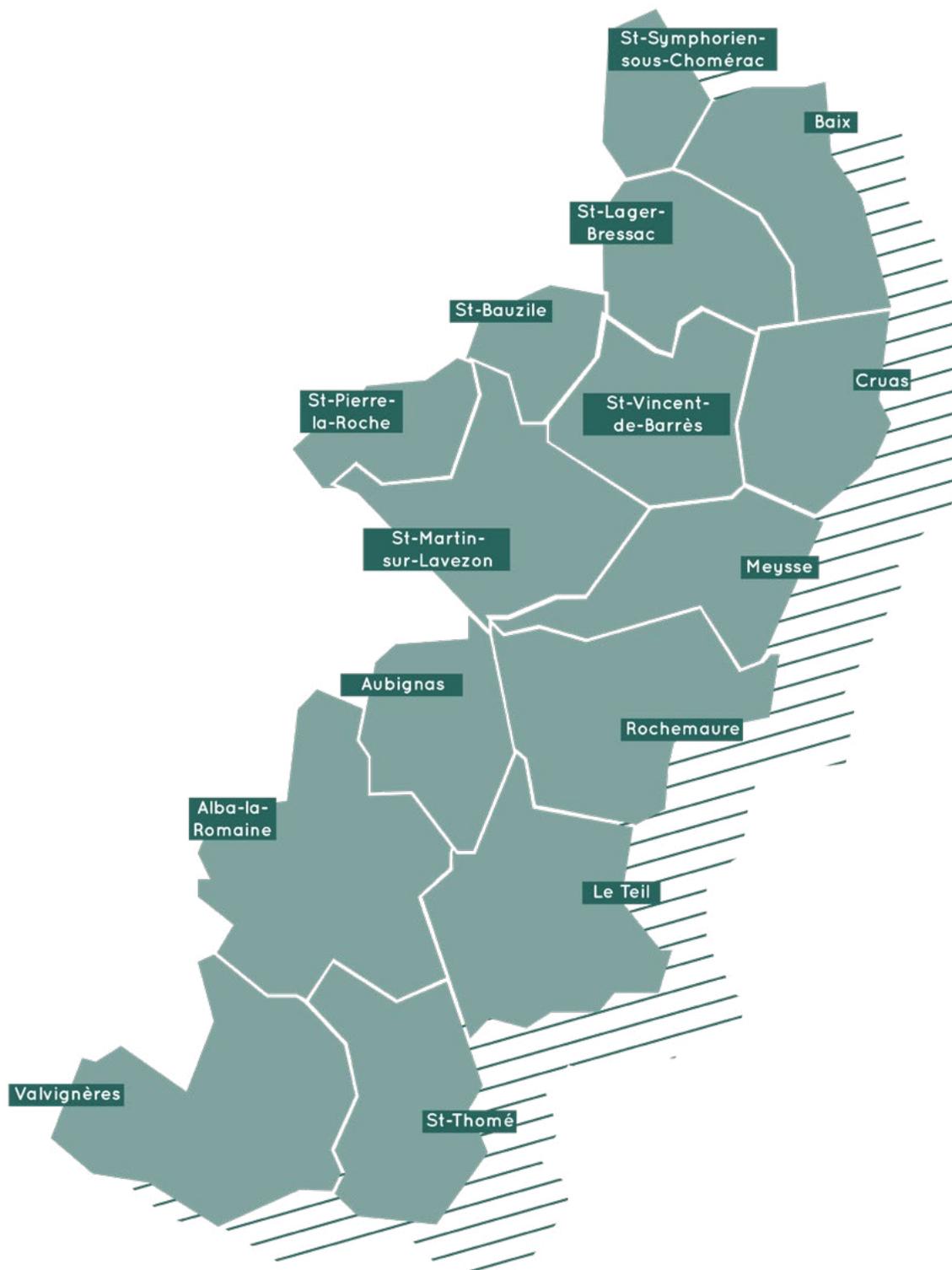
## CHIFFRES CLÉS

⇒ CRÉÉE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017  
PAR FUSION DES COMMUNAUTÉS BARRÈS-COIRON ET  
RHÔNE HELVIE

⇒ 15 COMMUNES

⇒ UNE SUPERFICIE DE 281 KM<sup>2</sup>

⇒ 22 785 HABITANTS



# Logement et Habitat

## HABITAT LOGEMENT

La politique de la CCARC en faveur de l'habitat se poursuit par des actions complémentaires à l'OPAH :

**Le Conseil Habitat Jeunes (CHJ)**, service mutualisé avec la CC DRAGA permet de :

- accueillir et informer les jeunes de 16 à 30 ans au moyen de permanences régulières
- accompagner de manière individualisée et personnalisée les jeunes dans leurs démarches liées à l'accès et/ou au maintien dans le logement
- susciter le partenariat local ou y collaborer pour rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes
- faciliter le développement de solutions de logement et d'hébergement sur le territoire en partenariat avec les bailleurs privés et publics
- contribuer à l'observation des besoins du public jeune

En 2021, le CHJ a accueilli une centaine de jeunes sur le territoire d'ARC

La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage au Teil assure l'accueil administratif des gens du voyage transféré pour un accueil de qualité et accessible aux personnes à mobilité réduite.

**La participation au Fonds Unique Logement (FUL)**. Ce dispositif d'intervention sociale piloté par le Département a pour objectif principal de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes les plus démunies, par l'attribution d'aides directes. Ce fonds est principalement alimenté par le Département (610 400€ en 2021) et la CCARC y participe de façon volontaire (108 570€ ont été attribués pour 441 ménages du territoire).

**Expérimentation du dispositif Permis de louer** (depuis le 1er janvier 2021) :

- rend obligatoire avant chaque signature de bail le dépôt d'une demande d'autorisation préalable auprès de la CCARC. Cette démarche est entièrement gratuite pour les propriétaires-bailleurs.
- facilite le contrôle de la location de logements indignes car trop petits, insécures, ou insalubres
- une ingénierie dédiée au dispositif à partir de novembre suite à un poste vacant
- un travail de sensibilisation et de veille locale par un groupe de vigilance de 22 personnes – élus, techniciens d'ARC et du Teil, un policier, des adultes-relais, médiateurs, l'équipe de Soliha



## Chiffres clés

Participation au Conseil habitat jeunes à hauteur de **20 715€**

Contribution de la CCARC au Fonds Unique Logement à hauteur de **8 805€**

Permis de louer :

**22** demandes déposées pour **4** accords, **5** prescriptions, **4** refus et **8** accords tacites + **1** demande non concernée (logement conventionné).

## 2021 en bref

- Des actions habitat diversifiées.
- Un dispositif expérimental « Permis de louer » depuis le 1er janvier 2021
- Un Conseil Habitat Jeunes dynamique

# Logement et Habitat

## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT- RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

La Communauté de communes porte l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui vise à la rénovation de 899 logements sur 5 ans.  
« Aujourd'hui pour l'Habitat » accompagne gratuitement les ménages dans leur projet de travaux et dans le montage de leur dossier de demande d'aide financière. Le projet de travaux doit être situé dans l'une des communes 15 communes.

Des aides aux travaux sont mobilisables : rénovation énergétique, adaptation du logement au vieillissement et au handicap, ravalement de façade dans les centres-villes, accession à la propriété, constitution de copropriété.  
L'équipe de SoliHa accompagne les propriétaires dans l'élaboration de leur projet, le montage des dossiers de demande de subventions et tout au long du chantier.

Des animations sont organisées sur le territoire aux thématiques diverses : rencontres d'artisans, réunions publiques, ateliers copropriété...



### Chiffres clés

**1 298** dossiers consultés dont 55% liés au séisme

**165** dossiers déposés pour 869 698 € d'aides de l'Anah, de la Communauté de communes et de la commune du Teil

**6 millions €** de travaux générés dont 3,95 millions € de retombées sur les entreprises du territoire

**11** animations par an sur le territoire

### 2021 en bref

- Ouverture de la maison de l'habitat intercommunale au 4 bd Jean Jaurès au Teil et permanences hebdomadaires sur les 15 communes du territoire

- Des cahiers de prescriptions architecturales à disposition pour orienter et guider les propriétaires dans leur projet de rénovation de leur bien

# Logement et Habitat

## PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT (PPA)

Pour coordonner l'ensemble des actions nécessaires à la reconstruction de la commune du Teil suite au séisme du 11 novembre 2019 et mettre en place une gouvernance unique et adaptée aux enjeux, l'État et les collectivités ont souhaité élaborer un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA).

Dans le cadre du projet de reconstruction de la commune du Teil, le PPA coordonne les efforts opérationnels et financiers de chacun pour l'organiser aussi efficacement que possible.

Signé le 16 juillet 2020, le contrat de PPA vise, au travers de plusieurs actions, à :

- mener la reconstruction de la ville du Teil suite au séisme, en alliant les principes d'aménagement suivants : résilience, renouvellement urbain, transition écologique

- rénover et réparer les habitations touchées par le séisme via une opération programmée d'amélioration de l'habitat
- reconstruire les bâtiments publics touchés avec des financements spécifiques
- veiller à la dignité des logements loués sur le centre-ville du Teil par la mise en œuvre du permis de louer



### Chiffres clés

**57 millions €** le coût de la reconstruction du Teil

**284 millions €** le coût des travaux de réparation sur les logements privés (chiffres France Assureurs novembre 2021)

**1** plan guide

**35** actions

**48** opérations à mener sur 15 ans

### 2021 en bref

- Le projet de reconstruction a été présenté aux partenaires lors du rendu de l'étude urbaine le 19 mai 2021 en présence du Préfet de l'Ardèche.

- Le groupe de travail assurances réunissant la Préfecture de l'Ardèche, le collectif des sinistrés, la fédération française des assurances, la commune du Teil et la Communauté de communes a donné la possibilité d'allonger le délai de réparation de 2 ans couvert par les compagnies d'assurances.

- Le collectif des sinistrés a engendré un gain de 4 millions € dans le cadre de son accompagnement

# Logement et Habitat

## PROJET NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU)

La Communauté de communes est signataire d'une convention de renouvellement urbain dans le quartier Coeur de ville au Teil, depuis 2018. A ce titre, elle pilote le projet de renouvellement urbain en partenariat avec la Commune, l'ANRU, l'ANAH, Action logement, la Banque des Territoires, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département.

L'année 2021 a été marquée par d'importantes avancées opérationnelles pour le projet de renouvellement urbain du cœur de Ville de Le Teil.

Les études opérationnelles et le démarrage des travaux liés à la démolition de l'îlot du 16 rue de la république ont été réalisées. Cette démolition d'envergure située à l'entrée nord du Teil concerne 8 petits immeubles et permettra la reconstruction de 12 logements locatifs sociaux Ardèche Habitat.

En complément, l'équipement culturel « la Caravane-Monde », sous maîtrise d'ouvrage Ville, cofinancé par l'ANRU a été inauguré en octobre 2021. Cette ancienne chapelle de la rue Kleber fondée en 1360 transformée en temple par la suite, est l'un des bâtiments les plus anciens de la ville du Teil. Sa réhabilitation permet à cet équipement d'être le support d'expositions, de concerts de musiques non amplifiées, de spectacles vivants et de lieu de rencontres-événements pour les habitants du quartier.

Cette année a été l'objet de nombreuses négociations partenariales qui ont abouties à la signature d'un avenant 1 à la convention pluriannuelle ANRU. Cet avenant a principalement permis de maintenir les cofinancements acquis en décalant, suite au séisme, nos calendriers opérationnels contractuels. Un avenant 2 est en cours de négociation avec l'ANRU afin de mobiliser des financements complémentaires, suite au séisme.



### Chiffres clés

**80%** env. de subventions pour l'îlot du 16 république (ANAH / DETR-DSIL)

**1 468 900€** de coût global d'opération du 16 république (études, acquisition, travaux de désamiantage - démolition)

**12** potentielles nouvelles opérations pour cofinancement ANRU au sein de l'avenant 2

### 2021 en bref

- Des premières opérations livrées pour le renouvellement urbain du centre-ville du Teil
- Une étude urbaine ensemble réalisée proposant des nouvelles opérations et orientations d'aménagement pour le centre bourg
- Des négociations réalisées pour un cofinancement du projet de reconstruction du centre-ville du Teil

# Tourisme

## AMÉNAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUES

La politique touristique sur le territoire est co-portée par la Communauté de communes et l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche.

Une convention fixe les objectifs et moyens entre les deux structures pour la période 2020-2023.

Les actions relevant des aménagements sont directement menées par la Communauté de communes.

Parmi les actions prioritaires en 2021, celle des chemins de randonnées, prêts à accueillir les marcheurs.

La campagne de revalorisation des sentiers de randonnées qui concerne :

- la remise à neuf de lames de signalétique des chemins de randonnées. Plus de 56 panneaux changés.
- une réorganisation du débroussaillage sur l'ensemble des sentiers de randonnée.
- L'actualisation et le changement des 9 panneaux porte d'entrée, avec la création d'une nouvelle carte rando de territoire.

Un pupitre de bienvenue pour les touristes de la ViaRhôna :

A l'entrée Nord de la Communauté de commune, à Baix, un pupitre avec une carte du territoire a été installé. Son objectif est de donner envie aux nombreux utilisateurs de la ViaRhôna de pénétrer dans nos villages et de découvrir ses sites incontournables.

En complément de ces actions, la Communauté de communes finance l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche pour mener à bien les actions d'accueil, d'information et de promotion touristique, mais aussi de développement touristique et d'accompagnement des professionnels.

Le rapport d'activités de l'Office de tourisme détaille l'ensemble des actions menées.



### Chiffres clés

**217 500€** financés pour l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche  
€

La voie douce de la Payre (source eco-compteur de Chomérac) :

- **73%** de vélo / **27%** de piétons
- Total **80 869** passages
- Pic de **566** vélos en une journée (août 2021)

ViaRhôna Baix :

- **69%** de vélo / **31%** de piétons
- Total **61 660** passages
- Pic de **380** vélos en une journée (août 2021)

ViaRhôna Rochemaure (uniquement vélos - nouvel éco compteur) :

- Total **40 839** passages de vélos
- Pic de **489** vélos en une journée (août 2021)

### 2021 en bref

- Une offre de randonnée étoffée et fiable qui couvre le territoire et incite à la découverte des villages.

- Une attraction des voies vertes qui se renforce avec une volonté de profiter de la présence des usagers de la ViaRhôna et de la voie de la Payre pour développer la fréquentation des sites et villages et développer par l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche, des séjours sur le territoire.

# Environnement

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La Communauté de communes exerce la compétence de prévention des inondations et la gestion des digues présentes sur le territoire.

Outre les trois systèmes d'endiguement actuellement définis que sont les digues du Teil sur le Rhône et le Frayol, et celles de Meysse et Rochemaure sur le Lavezon, de nouveaux ouvrages sont en cours d'investigations pour une possible prise en gestion par la CCARC dont les principaux sont :

- La digue du Bourdary au Teil (1200 mètres)
- La digue des Lavandières à Meysse (250 mètres)
- La digue de l'Eygue à Rochemaure (300 mètres de digues plus 270 mètres de protection de berges sur la RD 86)



### Chiffres clés

**1750m** de digue à fort intérêt de reprise identifiés.

**800m** de végétation dense retirés à Meysse.

**0€** d'augmentation de la taxe GEMAPI grâce à l'anticipation des années précédentes.

### 2021 en bref

- Poursuite des études de classement avec le début de réalisation des analyses d'enjeux et de risques pour définir les ouvrages à placer en gestion de l'intercommunalité.

- Sur la digue de Meysse, reprise de la végétation la plus dense et recouvrement en terre des enrochements apparents pour homogénéiser le talus, faciliter son entretien et prévenir le développement futur de terriers et d'arbres fragilisant l'ouvrage. Un chemin de visite est peu à peu tracé en pied de talus.

- Généralisation des visites mensuelles d'inspection et mise en place d'une visite annuelle avec rapport aux DDT et DREAL.

# Environnement

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

L'ensemble des communes de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron ont transféré l'Assainissement Non Collectif, à l'intercommunalité.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé d'effectuer les contrôles des dispositifs d'assainissement autonome dans le cadre du neuf et de l'existant.

Le but de ces contrôles est de s'assurer qu'aucune habitation non raccordée/raccordable au dispositif d'assainissement collectif, ne génère de pollution environnementale ou sanitaire.

Le SPANC assure une veille juridique quant aux évolutions réglementaires afin de pouvoir conseiller les usagers au mieux.

### POUR RAPPEL :

Le SPANC dépend d'un « budget annexe qui doit s'équilibrer.

Chaque contrôle donne lieu à une redevance :

Diagnostic initial : 100€

Diagnostic vente : 150€

Contrôle de Conception et d'Implantation en cas de neuf : 70€

Contrôle de Conception et d'Implantation en cas de

réhabilitation : 0€

Contrôle de Bonne Exécution : 90€

Contrôle de Bon Fonctionnement : 80€



## Chiffres clés

- 110** contrôles au total dont :
- 34 diagnostics ventes
  - 0 Diagnostic Initial
  - 2 Contrôles de bon fonctionnement
  - 37 contrôles de conception et d'Implantation
  - 37 contrôles de bonne exécution

L'objectif était de 200. La différence s'explique par la crise covid et le poste du technicien vacant sur une période

**39 647€** de dépenses de fonctionnement

**11 706€** de recettes

## 2021 en bref

- Des installations contrôlées dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement, ceux de réhabilitation ou ceux d'un nouveau projet déposé.
- Le réseau d'assainissement collectif est étendu sur les communes ce qui permet de supprimer régulièrement des dispositifs autonomes.
- On observe de nouveaux procédés, de nouveaux systèmes de filtration dans le traitement des eaux usées : l'augmentation du nombre d'implantations des filières compactes sur le territoire. Elles sont souvent choisies pour pallier aux contraintes liées aux sols (parcelle de plus petite surface, faible perméabilité, pente,...).

# Environnement

## DÉCHETS

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose des compétences de collecte des ordures ménagères, de collecte sélective et la gestion haut de quai (la tenue de la déchèterie et l'accueil au public) des déchèteries.

Elle a confié le traitement des déchets collectés par nos véhicules au Syndicat des Portes de Provence (SYPP). Depuis le 31/12/2019, nous adhérons au SYPP pour l'ensemble du territoire. Cela permet de rationaliser l'organisation des collectes, d'harmoniser les consignes de tri et uniformiser la communication pour tous les habitants du territoire.

La réponse à un appel à projets CITEO pour l'ensemble du territoire a engagé, au 1er janvier 2020, la simplification des gestes de tri : tous les emballages se trient. Il s'agit de motiver les gestes de tri et de diminuer les tonnages d'ordures résiduelles et donc au final de diminuer les coûts de traitement.

La communication auprès des habitants initiée en 2020, s'est poursuivie avec une 2ème campagne de sensibilisation et d'information en 2021.

## Chiffres clés

**3** déchèteries sur le territoire : Cruas, Le Teil, Alba-La- Romaine

**1** accès à la déchèterie de Privas pour 4 communes du nord

**300** bornes aériennes et semi-enterrées de tri sélectif

**1460** bacs de regroupement repartis sur le territoire

**7** véhicules de collecte

**8** agents de collecte des ordures ménagères,

**2** agents de collecte de sélectif, **4** agents de déchèterie

**5914** tonnes d'ordures ménagères collectées

**1243** tonnes de déchets recyclables collectées (comprenant emballage, verre, journaux, ...)

## 2021 en bref

- Préparation du marché de location des véhicules de collectes ménagers et sélectifs.

- Lancement de la commande de bornes aériennes de cartons bruns



# Aménagement

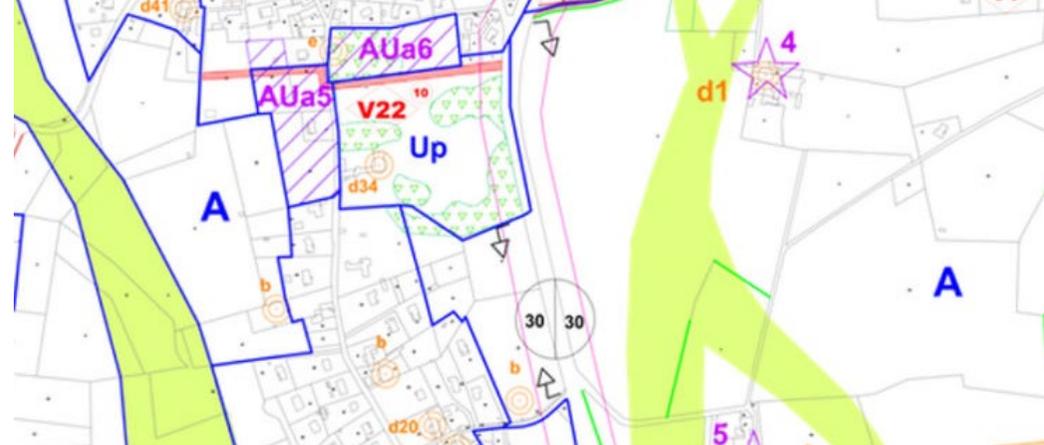
## URBANISME

Le service urbanisme de la Communauté de communes poursuit plusieurs missions.

La Communauté de communes propose un service d'instruction mutualisé des autorisations du droit du sol pour 13 communes du territoire. Le service propose aux communes une instruction technique des dossiers. Le service urbanisme est en réorganisation pour faire face à la vacance de postes au sein du service et à l'augmentation des dossiers à traiter, notamment liés à plusieurs facteurs :

- Le séisme et les nécessités de reconstructions / réparations
- La dynamique de l'OPAH favorisant les améliorations des logements
- La mise en place de la nouvelle réglementation thermique favorisant le dépôt de dossiers avant sa mise en œuvre au 1er janvier

La Communauté de communes intervient de plus en tant que personne publique associée dans les démarches d'élaboration, révision et modification des documents d'urbanisme communaux (PLU et cartes communales). Dans ces démarches, le service produit un avis au regard des projets et compétences intercommunaux pouvant impacter les documents d'urbanisme locaux, comme la politique climat-air-énergie ou la gestion des déchets en lien avec les nouvelles constructions. Un avis est également donné au regard de l'instruction future des demandes d'urbanisme sur la base du nouveau document.



### Chiffres clés

**1 014** dossiers d'urbanisme traités

Soit **743** dossiers pondérés\*

\* D'après un calcul qui attribue un coefficient selon le type de dossier

**470** dossiers incomplets soit **43,76 %**

### 2021 en bref

- Un grand nombre de dossiers d'urbanisme ont été traités en lien avec la reconstruction du bâti suite au séisme.

- Le service n'a pas été au complet avec notamment 2 postes vacants d'août à décembre créant une charge de travail importante pour l'instructrice en poste.

# Aménagement

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le PCAET de la Communauté de communes a été adopté en mai 2021 à la suite d'une consultation du public entre février et mars. Le contexte sanitaire n'a pas permis l'organisation d'événements publics de lancement et de mobilisation des habitants tels que prévus.

Un travail de fond a néanmoins été engagé sur deux projets d'ampleur inscrits au plan d'actions :

- Voie verte Alba-la-Romaine - Le Teil : la Communauté de communes est lauréate de l'édition 2021 de l'appel à projets national « Aménagements cyclables ». Ce tronçon s'inscrit dans le maillage des voies vertes du sud Ardèche dénommé Via Ardèche qui commence à se structurer pour des pratiques vélo au quotidien et favoriser le tourisme durable.
- Société locale de développement des énergies renouvelables : il s'agit de doter le territoire d'un outil pour un développement concerté des énergies renouvelables, avec l'objectif d'associer le plus largement possible les habitants, les communes et les acteurs économiques du territoire pour une maîtrise locale des projets et une maximisation des retombées économiques.

### Prise de la compétence d'organisation des mobilités

Toutes les Communautés de communes de France étaient invitées à se prononcer sur la prise d'une nouvelle compétence, l'organisation des mobilités. Ardèche Rhône Coiron a décidé de s'en saisir afin de se donner les moyens de ses ambitions en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre liées au transport routier, qui comptent pour plus de 50% des émissions du territoire hors industrie.

Dans ce cadre, un plan de mobilité va être réalisé en 2022 afin d'élaborer une stratégie territoriale et définir un plan d'actions pour le développement de services et d'infrastructures répondant aux attentes des différents acteurs du territoire. A ce titre, la CC est lauréate de l'appel à projets national « TenMod ».



## Chiffres clés

**10,660 km** de voie verte entre Le Teil et Alba la Romaine.

Un potentiel de **60** toitures et ombrières de parking publiques a été étudié pour la première grappe de projets de la société locale d'énergies renouvelables, représentant l'équivalent de la consommation d'électricité de plus de **500** ménages.

## 2021 en bref

- Le Plan Climat Air Energie Territorial a été définitivement adopté.
- La Communauté de communes a pris la compétence d'organisation des mobilités et s'engage dans la réalisation d'un plan de mobilité pour définir les services et les infrastructures à développer sur le territoire. Une voie verte va être aménagée entre Le Teil et Alba la Romaine.
- Une société locale pour le développement des énergies renouvelables va être créée, elle permettra aux habitants de participer à son financement et à sa gouvernance.

# Aménagement

## AGRICULTURE

Conformément au plan d'actions pluriannuel établi fin 2021, la CCARC a mis en oeuvre sa stratégie agricole avec notamment le soutien financier du Département dans le cadre du C2T2A (Contrat territorial de transition agricole et alimentaire) 3 actions ont été fléchées et 2 ont pu être réalisées :

### **Travail de reconquête de terres agricoles sur secteurs irrigués pour l'installation de cultures maraichères**

Un travail approfondi a été réalisé par la Chambre d'agriculture pour identifier la situation de chaque secteur choisi par le groupe de travail Foncier agricole : investigations sur le terrain, rencontre des propriétaires, cartographie établie, points de blocages, étapes pour aller plus loin,... Ce travail a été complété par un état des lieux des associations d'irrigants sur les secteurs de Baix, Rochemaure et Le Teil.

### **Sensibilisation aux changements climatiques**

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Communauté de communes a souhaité qu'une analyse de l'évolution du climat et de son incidence en particulier sur les différentes filières agricoles soit réalisée. Ce travail scientifique s'appuie sur les données du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et met en évidence des évolutions importantes sur les différentes caractéristiques du climat de notre territoire.

Après une présentation aux élus de la CC et des communes, 3 restitutions ont été faites aux agriculteurs :

- le 6 décembre à Valvignères orientée sur la filière viticole
- le 13 décembre à Baix orientée sur les grandes cultures et arboriculture
- le 4 février 2022 à St-Martin-sur-Lavezon orientée sur le pastoralisme et l'élevage

Ces temps ont permis de présenter les résultats, d'analyser collectivement les incidences sur les filières et réfléchir aux solutions d'adaptation à mettre en oeuvre ou à tester.

La CCARC a souhaité travailler à l'émergence d'une politique alimentation territoriale avec une approche transversale et systémique. Une étudiante stagiaire, a établi un diagnostic approfondi, identifié les acteurs territoriaux qui souhaitent s'investir dans une démarche collective et appréhendé les attentes des habitants et agriculteurs. Ce travail a appuyé la candidature pour un soutien de l'Etat et de l'Europe à la construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).



## Chiffres clés

2 Marchés des Producteurs de Pays à Rochemaure et au Teil

35 jours d'ingénierie dédiée aux actions du C2T2A

5 mois de stage pour faire émerger une dynamique de Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur le territoire

## 2021 en bref

- L'accompagnement des éleveurs pour développer les activités pastorales se poursuit sur le plateau du Coiron, dans le cadre du Plan Pastoral territorial (PPT)

- Les 2 marchés de producteurs du Teil et de Rochemaure ont lieu les mardis et vendredis soirs de mai à octobre

# Aménagement et développement

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dernière année de FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) sur le territoire. Une animation de proximité pour faire bénéficier de ces fonds d'Etat, complétés par des crédits de la CCARC, à de nombreuses entreprises existantes mais aussi aux unions de commerçants et aux partenaires consulaires pour agir de façon renforcée sur le territoire en faveur du développement économique.

La CCARC a également accompagné les entreprises par des aides directes, en partenariat avec la Région pour répondre à 2 problématiques:

- la situation de crise liée aux conditions sanitaires 2021 : participation au Fonds Région Unie (FRU)
- le besoin de maintenir les aides aux entreprises en création ou développement : prolongation du règlement d'aide aux petites entreprises ayant un point de vente

La CCARC a également voulu accompagner les entreprises sur la durée et de façon collective. Après le partage de constats communs : le besoin de visibilité numérique, l'intérêt d'outils collectifs, la nécessité de formation et d'accompagnement personnalisé, la CCARC a proposé aux entreprises du territoire le déploiement du portail de l'économie locale : Choisir Ardèche Rhône Coiron. Il regroupe fin 2021 plus de 50 adhérents, plus de 1600 produits dont une centaine de produits locaux ardéchois.

La CCARC poursuit, dans le cadre de sa stratégie de développement économique, les événementiels économiques :

- soutien au forum du travail temporaire organisé par la Mission locale (juin)
- organisation en partenariat avec Ardèche le goût de « l'Ardèche s'invite au menu » en octobre 2021



## Chiffres clés

Bilan du FISAC sur 4 années : **404 404€** de crédits FISAC attribués

Aides aux entreprises 2021 : **25 352€** de la CCARC complétés par **19 552€** du FISAC

Participation au FRU : **90 660€** d'où une mobilisation de **158 487€** d'aides globales (fonds Région et Banque publique d'investissement)

pour **29** entreprises en difficulté en raison de la crise sanitaire :

- 24 dans le domaine du tourisme, hébergement et restauration (85 987 €)
- 5 micro-entreprises ou association via des avances remboursables (72 500€)

**Portail de l'économie locale - Choisir Ardèche Rhône Coiron :**

Investissement : **30 500€** financés à hauteur de 80% par la Région et la Banque des territoires

Fonctionnement : **76 269€** financés à hauteur de 58% par la Région et la Banque des territoires

## 2021 en bref

- Dernière année et derniers dossiers d'accompagnement du FISAC en faveur d'un développement économique diversifié.

- La CCARC adapte ses aides dans la situation de crise sanitaire par des aides directes. Elle les renforce et les maintient selon les situations et poursuit son soutien aux événements de partenaires locaux.

# Aménagement et développement

## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Outil de développement économique local, la pépinière d'entreprises Le Faisceau Sud favorise la création d'entreprises par une mise à disposition attractive de locaux, couplée à un accompagnement personnalisé jusqu'à l'insertion de l'entrepreneur dans le tissu économique local.

Cette logique d'accompagnement, inscrite dans une démarche qualitative, optimise le taux de réussite des entreprises nouvellement créées. Les pépinières favorisent ainsi l'émergence de projets de création d'entreprises, la densification du tissu économique et la création d'emplois par un soutien aux créateurs d'entreprises pendant les premières années de vie de l'entreprise. Il s'agit aussi de consolider le développement de cette dernière.

Pour les entrepreneurs, c'est la possibilité de partager des expériences avec d'autres créateurs d'entreprises, grâce aux rencontres et animations organisées par la pépinière d'entreprises.

C'est l'assurance de disposer d'une aide et d'un soutien personnalisés, grâce notamment à la mise en relation avec un réseau de partenaires et d'experts.

L'offre de la pépinière d'entreprises permet aux créateurs et repreneurs d'entreprise de bénéficier :

- de locaux adaptés à loyer modéré (bureaux et/ou ateliers) pour une durée de 4 ans.
- d'un accompagnement personnalisé du créateur d'entreprise par l'octroi de conseils et d'appuis
- d'une mise en réseau avec des experts du monde de l'entreprise
- de services mutualisés (accueil commun, salle de réunions, ...) dans un environnement avec d'autres entrepreneurs.

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a pris en gestion et en animation la pépinière d'entreprises Le Faisceau Sud au Teil en janvier 2021 pour continuer à faire grandir les entreprises en démarrage.



## Chiffres clés

**89 %** de taux d'occupation du site

**36** évènements organisés (conférences, permanences, ateliers, ...)

**3** départs d'entrepreneurs du site pour deux installations sur la commune du Teil

**19** entretiens « découverte » de porteurs de projets

## 2021 en bref

- Une année délicate pour les jeunes entreprises avec la crise sanitaire toujours présente et des écueils multiples ne favorisant pas le lancement de leur activité dans de bonnes conditions.

Néanmoins, une volonté d'accompagner ces entreprises à s'adapter et se professionnaliser (conseils, ateliers, ...).

- Appel à candidature au printemps pour accueillir de nouveaux porteurs de projets.

- Accueil d'une délégation tunisienne en charge de pépinières d'entreprises pour un partage d'expériences.

# CULTURE

## RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La Communauté de communes gère l'ensemble des établissements de lecture publique de son territoire depuis le 1er janvier 2019. 14 des 15 communes proposent les services d'une bibliothèque, grâce à une équipe de 14 salariés et 80 bénévoles.

Depuis septembre 2021, toutes les bibliothèques du territoire sont informatisées et ont regroupé leurs documents (livres, DVD, CD, partitions, jeux de société, revues et journaux) sur un catalogue commun, accessible depuis le site internet <https://bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr/>. L'emprunt et le retour des documents sont possibles dans n'importe quelle bibliothèque. Tous les services sont gratuits quel que soit le lieu d'habitation.

Des animations sont proposées tout au long de l'année : spectacles, ateliers d'écriture, contes, expositions, ateliers créatifs, rencontres avec des artistes, ateliers théâtre, lectures petite enfance, projections de films documentaires, débats, etc. Des partenariats sont mis en place par exemple avec La Cascade pour Le Festival du cirque à Alba-la-Romaine ou avec les Cafés Littéraires lors de rencontres-lectures.

Les accueils de classes ont été développés et permettent à chaque classe des écoles du territoire de se rendre régulièrement dans la bibliothèque de leur commune, et une fois au moins dans l'année, de visiter l'une des médiathèques au Teil ou à Cruas.

Une grande partie du mobilier des bibliothèques a été renouvelé : assises confortables, tables basses, mobilier extérieur afin de proposer des espaces conviviaux et chaleureux sur l'ensemble du territoire. Afin de mieux identifier les différents établissements, la signalétique a été uniformisée sur l'ensemble des bibliothèques avec l'installation d'enseignes « Ardèche Rhône Coiron ».



### Chiffres clés

**70 000** documents empruntables sur tout le territoire

**3000** personnes inscrites

**1** mode d'emploi « Mes Bibliothèques »

**1** appli «Ma Bibli» à télécharger pour accéder à son compte

**30** animations culturelles : accueil des Compagnies « Le Nez en l'Air », « Emilie Valantin », « La Muse Errante », « Alexandra Ré » etc.

### 2021 en bref

- Les services proposés par les bibliothèques ont été maintenus durant toute l'année malgré les mesures sanitaires. La fréquentation ainsi que les animations ont repris, grâce à la mobilisation des équipes.

- La finalisation de l'informatisation de toutes les bibliothèques, est le fait marquant de 2021 et a permis la mise en place d'un service universel pour l'accès à des contenus culturels diversifiés : littérature, musique, cinéma et informations.

# CULTURE

## EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La Communauté de communes est signataire depuis 2015 d'une Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C.) qui réunit l'Etat (dont DRAC et Education nationale), la Région, le Département et la CAF.

Cette démarche met en œuvre le projet d'Education Artistique et Culturelle (E.A.C.) qui :

- associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- favorise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée. C'est une éducation à l'art.
- contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

Les C.T.E.A.C. sont un moyen de correction des inégalités sociales et territoriales d'accès aux arts et à la culture.

Sur le territoire de ARC, la démarche priorise :

- les enfants et les jeunes dans tous leurs temps de vie
- les personnes les plus éloignées de la culture (personnes âgées, hospitalisées, en situation de handicap, habitants de quartiers politique de la ville et des territoires ruraux les plus éloignés de l'offre culturelle)

Elle souhaite également favoriser :

- Les projets intergénérationnels
- La rencontre et le décloisonnement entre les projets

L'année 2021 était une année d'avenant de la convention 2018-2020.

Une nouvelle génération de convention est en cours d'élaboration pour la période 2022-2024.



## Chiffres clés

**10** projets et **12** acteurs culturels (2 binômes)

Bénéficiaires : **3** Crèches et **2** RAM ; **10** classes primaires, **5** classes collèges et **3** classes lycée ; **4** centres de loisirs ; habitants (jeunes adultes et adultes)

Plus de **700** personnes aux restitutions

## 2021 en bref

- En 2021 (année scolaire 2020-2021), et comme l'année précédente, la situation sanitaire a perturbé le bon déroulé des projets : confinement, modalités d'accueil contraintes dans les établissements, impossibilités de rassemblements en grands groupes ....

Mais tous ont pu se réaliser, avec des modifications partielles.

- On regrettera que certains éléments et certaines nouveautés, qui avaient pour objectifs de créer liens et partages, n'ont que peu été mis en œuvre du fait du contexte et des règles en vigueur. Malgré tout d'autres rencontres et transversalités ont pu être mises en œuvre :

- Réunir des classes autour de restitutions communes (Ciné-Tract et Ecriture et mise en musique)

- Concevoir des restitutions collectives (Parcours du spectateur et théâtre d'ombre et Paysages décryptés)

- Proposer à des jeunes de s'intéresser à l'art et à la culture par un autre biais que la pratique artistique (Education aux médias dont un groupe s'est concentré sur certains des projet E.A.C)

# CULTURE

## LES PARTENARIATS CULTURELS

Depuis plusieurs années la Communauté de communes est aux côtés de certains opérateurs culturels et les soutient dans leur mission de diffusion et programmation culturelles.

Ainsi, ARC :

- contribue à une offre culturelle diversifiée, de qualité et de proximité, complémentaire des équipements culturels communautaires
- porte une attention particulière aux habitants les plus défavorisés ou les plus éloignés des pratiques culturelles grâce à son soutien à des programmations gratuites et irriguant le territoire (Cafés Littéraires, les Préalables de la Cascade)
- contribue à l'attractivité du territoire et aux retombées économiques indirectes (tourisme par exemple) : festival de cirque d'Alba-la-Romaine, festival de cinéma De l'écrit à l'écran.

Elle accompagne ainsi :

- 4 festivals : Présence(s) Photographie, De l'Écrit à l'Écran, Les Cafés Littéraires, Festival de films italiens.
- 3 actions de diffusions annuelles : le cycle documentaire de Ardèche Images, la semaine cirque des Préalables associée au festival d'Alba, les concerts de la SMAC 07.



## Chiffres clés

**39** films projetés (fictions et documentaires)

**14** auteurs accueillis

+ de **15** représentations en spectacle vivant (cirque, concerts musique actuelle)

**1740** élèves dans le cadre de séance et représentations scolaires.

## 2021 en bref

- Cette année l'engagement des structures et le maintien des soutiens financiers ont permis la mise en œuvre d'une saison culturelle malgré un contexte toujours difficile.

- Les 15 communes de ARC ont pu bénéficier d'au moins 1 proposition de diffusion.

- La Communauté de communes a renforcé son appui à l'association Présence(s) Photographie en signant une conventions multi-partenariale qui réunit aussi la commune du Teil et le Département de l'Ardèche. L'association a investi une nouvelle commune lors de son festival : Cruas.

- A la demande de la Communauté de communes, le festival De l'écrit à l'écran a organisé sa soirée d'ouverture au cinéma Regain en présence d'Ariane Ascaride.

# CULTURE

## MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Implanté au Teil, le Musée de la Résistance et de la Déportation est, en Ardèche, l'unique établissement consacré à la Seconde guerre mondiale. L'exposition permanente présente, en une vingtaine de panneaux thématiques, de nombreux documents, témoignages et photographies liés à l'histoire départementale et régionale.

A cette exposition, des expositions temporaires, des conférences, des projections, des visites guidées... qui permettent au musée d'accueillir de nombreux visiteurs en approfondissant ou diversifiant certains questionnements.



### Chiffres clés

**900** visiteurs durant l'été

**130** visiteurs lors des Journées du Patrimoine

**2800** abonnés à la page Facebook

**2553** visiteurs sur le site internet

**10%** des visiteurs individuels adultes sont détenteurs du Pass Ardèche

### 2021 en bref

- Le musée s'est essentiellement consacré à la présentation d'expositions temporaires. Des premiers actes de Résistance aux combats de la France Libre, thèmes faisant écho au Concours National de la Résistance et de la Déportation, à la conclusion du cycle 2020 dont le fil rouge était «Travail & Utopie». Dans cet esprit de maintien de la visibilité des actions, une exposition consacrée aux conditions du travail des femmes a également été prêtée à la Médiathèque intercommunale au Teil.

- En mai, les visites scolaires ont repris de manière importante. La période de restrictions imposée avait permis la modification et l'actualisation des principaux ateliers pédagogiques. Certains ont été testés au sein d'établissements scolaires ou lors des Chemins de mémoire organisés par la Fédération des œuvres laïques. Le Musée a maintenu, autant que les circonstances le lui permettaient, une proximité auprès de différents publics.

- La modernisation des équipements du Musée s'est poursuivie : copieur, ordinateur, terminal de paiement électronique, panneaux d'exposition... Mais surtout, grâce aux services techniques de la Communauté de communes, un nouvel espace de bibliothèque, donc de lecture, a été créé. De même le travail commun avec le service communication a permis d'actualiser le site internet et de rafraîchir le flyer de présentation du Musée, déjà diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires.

# CULTURE

## CINÉMAS

2021 a été comme dans toute la France une année particulière pour les cinémas Ardèche Rhône Coiron du Teil et de Cruas. En effet, après de (trop) longs mois de fermeture, les salles ont pu rouvrir le 19 mai 2021. Puis une période compliquée est de nouveau arrivée avec la mise en place de jauges puis les contrôles du pass sanitaire puis vaccinal.

Malgré tous ces écueils, la diversité des sorties de films (avec un changement de partenaire de programmation en cours d'été, de MC4 vers VEO) a permis de proposer aux spectateurs fidèles et aux autres une offre diverse et variée sur les deux cinémas, que ce soit des films grand public ou bien entendu art et essai. Le renouvellement d'une partie du personnel (le responsable et le recrutement d'une médiatrice) et les projectionnistes déjà en place ont relancé les activités en reprenant ce qui est déjà bien installé (projection de films art et essai en version originale sous-titrée, films pour les enfants et films grand public, festivals) mais aussi en tentant de nouvelles choses pour inciter les spectateurs à reprendre le chemin des salles obscures (création d'un ciné-club ado, séances en vostfr sur des blockbusters, venues de réalisateurs, etc...).

Les envies et motivations de toute l'équipe pour développer des actions dans les cinémas avec le soutien apporté par la collectivité sont des atouts majeurs de nos cinémas de proximité qui souhaitent toujours se démarquer des grands circuits.

Le développement des actions avec les établissements scolaires et les partenariats avec des acteurs locaux sont les priorités pour faire revenir les spectateurs qui, nous n'en doutons pas au vu des chiffres de 2021 ont très envie de revenir voir des films au cinéma.



© Frédéric Lecloux

## Chiffres clés

**2** festivals

**19 756** nombre d'entrées réalisées en 2021  
(15 719 pour le Teil et 4037 pour Cruas)

**230** films diffusés au Regain (Le Teil) pour 1373 séances

**122** films au Ciné (Cruas) pour 497 séances

## 2021 en bref

- De nouvelles idées émergent pour accompagner l'existant.

- Les festivals De l'écrit à l'écran et Assofital tout comme Présence(s) photographie ont été accompagnés d'un cycle de films en partenariat avec le Musée de la Résistance, et de rendez-vous réguliers autour de films documentaires en partenariat avec Ardèche Images et les Etats généraux de Lussas.

- Le ciné-club ado créé en 2021 va encore s'étoffer et proposer une découverte des outils techniques pour créer un film. Le ciné-club adulte est en projet pour 2022.

# PETITE-ENFANCE

## CRÈCHES

La compétence petite enfance est une compétence socle de la Communauté de communes. Les élus s'engagent depuis plusieurs années à proposer une offre d'accueil petite enfance cohérente sur le territoire.

Trois Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) sont répartis sur le territoire et proposent un nombre de places adapté : 30 places sur le Teil, 24 places sur Meysse et 16 places sur Alba la Romaine.

Les EAJE ont plusieurs missions dont :

- accueillir l'enfant et sa famille
- aider les familles à concilier la vie familiale et la vie personnelle
- accompagner la séparation entre l'enfant et ses parents
- favoriser le développement, l'éveil et la socialisation de l'enfant
- contribuer au bien-être de l'enfant et à son épanouissement



## Chiffres clés

### LA RIBAMBELLE (LE TEIL) :

- 66** enfants inscrits pour **61** familles différentes
- 22** enfants sous le seuil de pauvreté
- 1** enfant en situation de handicap
- 3** accueils d'urgence

### **32562** heures de fréquentation

- Accueil des enfants du personnel soignant pendant le confinement, dans les crèches du Teil et de Meysse
- Formation de l'équipe sur la communication authentique et bienveillante
- Mise en place d'une gazette trimestrielle
- Création d'un espace Snoezelen pour permettre aux enfants d'avoir un espace de tranquillité et de détente au sein du collectif

### AU JARDIN DES PETITS PAS (MEYSSE) :

- 70** enfants inscrits pour **63** familles différentes
- 22** enfants sous le seuil de pauvreté
- 2** enfants en situation de handicap
- 9** accueils d'urgence

## 2021 en bref

- Du fait du contexte sanitaire et des protocoles, il n'y a pas eu d'événements festifs ou conviviaux avec les familles.
- Formation continue des agents en interne : gestion des émotions, manipulation extincteur, encadrant de proximité, recyclage SST
- Exercices d'évacuation en condition réelle avec le centre de formation des sapeurs-pompiers de Cruas sur les 3 EAJE.
- Projet musique avec les CMR en lien avec l'EAC sur les 3 EAJE : séances de musique dans les crèches avec une intervenante en direction des enfants

### **31552** heures de fréquentation

- Participation à la semaine nationale de la petite enfance et au concours des Girafes Awards + partie crêpes et déguisement pour le Carnaval
- Partenariat avec le pôle ressource Handicap et prêt d'une malle Handispensable

### LES QUINSOUS (ALBA-LA-ROMAINE) :

- 37** enfants inscrits pour **37** familles différentes
- 13** enfants sous le seuil de pauvreté
- 1** enfant en situation de handicap

### **21957** heures de fréquentation

- Accueil des enfants du personnel soignant pendant le confinement d'avril 2021
- 4ème volet de formation de la langue des signes

# PETITE-ENFANCE

## RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM « Les Explorateurs » du Teil existe depuis 2004 et couvre 5 communes: Le Teil, Alba-la-Romaine, Aubignas, Saint-Thomé et Valvignères.

Le RAM « Les Petites Canailles » de Meyssse existe depuis 2009 et couvre 10 communes : Rochemaure, Meyssse, Cruas, Baix, St-Symphorien-sous-Chomerac, St-Lager-Bressac, St-Bauzile, St-Vincent-de-Barrés, St-Martin-sur-Lavezon et St-Pierre-la-Roche.

Les RAM proposent des temps d'éveils en matinée en direction des enfants et des Assistantes maternelles (AMA). Ils sont des lieux ressource pour les parents et les AMA.

Des temps de permanences sont organisés pour les AMA et les parents employeurs, elles proposent :

- l'accompagnement des familles et des AMA dans les démarches administratives (contrat de travail, déclarations diverses...).
- l'information aux familles sur les modes d'accueil pour leur enfant sur le territoire
- la transmission d'informations sur les droits et les devoirs des parents employeurs et des AMA.
- l'offre d'un cadre de rencontres pour les AMA et enfants pendant les accueils collectifs organisés sur le territoire
- la contribution à la professionnalisation des AMA par exemple en favorisant le départ en formation
- l'observatoire des conditions locales de l'accueil du jeune enfant.



## Chiffres clés

### LES EXPLORATEURS (LE TEIL) :

- 42** Assistantes maternelles
- 133** places d'accueil
- 74** ateliers sur Le Teil
- 12** AMA différentes sur les ateliers
- 50** enfants différents sur les ateliers
- 9** séances avec les CMR
- 3** groupes de paroles
- 6** AMA parties en formation

### LES PETITES CANAILLES (MEYSSE) :

- 74** Assistantes maternelles
- 244** places d'accueil
- 168** ateliers sur 4 communes différentes (Meyssse, Cruas, Baix, St Lager Bressac)
- 31** AMA différentes sur les ateliers
- 152** enfants différents sur les ateliers
- 55** séances avec des intervenants extérieurs
- 13** AMA parties en formation dont 9 différentes

## 2021 en bref

- Des soirées « tisane » ont pu avoir lieu : moments d'échanges professionnels et conviviaux entre les AMA et la responsable du RAM
- Des séances avec des intervenants diversifiés : Centre de Musique Rurale, yoga, John musicien, éveil corporel, lecture avec Association Album au cœur
- RAM de Meyssse : sortie à la mini ferme au « Cabra café » et des piques-niques au parc

# PETITE-ENFANCE

## LIEUX ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Un LAEP est un lieu qui accueille les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un référent familial (grand-parent, tante, oncle...) en présence d'une équipe d'accueillantes. C'est un lieu d'échanges autour du jeu, qui permet aux enfants et à leurs parents de rencontrer d'autres enfants et parents.

L'anonymat y est préservé, l'enfant et son parent sont accueillis librement sans inscription au préalable, seul le prénom de l'enfant est demandé. Le LAEP est un lieu de confidentialité basé sur l'écoute et le partage autour du lien familial et social afin de rompre l'isolement, favoriser l'éveil, la socialisation des enfants et conforter le relation parents-enfants.

L'équipe du LAEP du Teil est composée de 7 accueillantes et chaque temps d'accueil est en présence de 2 accueillantes.



### Chiffres clés

**126** accueils

**82** enfants différents accueillis

**63** familles différentes accueillies dont 41 nouvelles familles

**16h** de supervisions et 26h de réunions des accueillantes

### 2021 en bref

- L'état des lieux a identifié un besoin des familles d'une annexe du LAEP du Teil ; Baix est retenu comme lieu d'accueil de la future annexe.
- Préparation logistique avec l'installation des préfabriqués pour le stockage du matériel, des jeux...
- Recrutement et formation de l'équipe du futur LAEP à Baix.
- L'ouverture prévue sur 2021 est reportée en 2022, du fait de la situation sanitaire.

# JEUNESSE

## ACCUEILS DE LOISIRS

La compétence jeunesse de la Communauté de communes s'oriente aujourd'hui principalement autour de la gestion des Centres de loisirs en période de vacances scolaires pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Basés à Cruas, le Teil, Saint-Lager-Bressac et Valvignères, ce sont 4 lieux pour offrir des temps de vacances riches, variés et des loisirs pour tous les goûts : activités artistiques, culturelles, sportives et de découverte du territoire.

Les équipes d'animation œuvrent auprès des enfants, des jeunes et des familles pour proposer des activités et des projets en complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école, associations et clubs).

Il s'agit à la fois de proposer un mode de garde mais également d'accompagner les enfants et les jeunes vers les valeurs et objectifs décrits au sein du projet éducatif de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron à savoir :

- Valoriser le respect
- Sensibiliser à la notion de laïcité
- Promouvoir la différence comme une richesse
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation
- Proposer de vraies vacances en favorisant les séjours

La compétence jeunesse de la Communauté de communes s'appuie également sur une mission de coordination enfance-jeunesse. Celle-ci est en cours de redéfinition dans le cadre du travail d'écriture de la politique jeunesse intercommunale et d'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale) en lien avec la CAF et les acteurs locaux (élus, associations...).



## Chiffres clés

- 4** lieux qui couvrent l'ensemble du territoire  
Fréquentation globale (en journée-enfant) :
- **1875** sur Cruas
  - **1153** sur Saint-Lager-Bressac
  - **1183** sur le Teil
  - **271** sur Valvignères

## 2021 en bref

2021 est encore marquée par l'épidémie de COVID-19, venue perturber le fonctionnement des accueils :

- Printemps 2021 : fermeture des centres de loisirs pour organiser un accueil des enfants des personnels mobilisés dans la lutte contre la crise sanitaire,
- Tout au long de l'année : mise en place de protocoles sanitaires nécessitant de grandes adaptations de la part des équipes d'animation, des enfants et des familles.

Malgré tout, des projets et activités ont permis aux enfants et aux jeunes de s'aérer, de partager de beaux moments et de se ressourcer : ateliers créatifs et de bricolages, sorties sportives, séances de cinéma, spectacles...

On peut noter deux orientations structurantes pour le secteur mises en œuvre à compter de l'automne 2021 :

- Le déploiement sur Cruas et Saint-Lager-Bressac des activités proposées par l'accueil de loisirs sportif du Teil,
- La relance de l'organisation de séjours avec nuitées.

# Restauration collective

## RESTAURATION SCOLAIRE

## PORTAGE DE REPAS

Le pôle de la restauration collective est décomposé en 3 types d'activités pour des convives différents :

- La restauration scolaire (en temps scolaire pour les enfants des maternelles et de l'élémentaire ainsi que les adultes encadrants pour 9 communes du territoire ARC)
- La restauration pour les accueils de loisirs (les mercredis en temps scolaires pour Cruas et pour de centres de loisirs du territoire en période de vacances scolaire, a destination des enfants de 4 à 17 ans ainsi que les adultes encadrants)
- La restauration pour les bénéficiaires de portage de repas à domicile (personnes sédentaires et ou porteuse d'un handicap justifiant de ce service).

Depuis septembre 2021, ce service a été étendu à la commune de St-Thomé. Et une réflexion a été engagée pour les communes d'Aubignas et Le Teil dans un souci d'équité du service rendu à l'ensemble des usagers pour une mise en application pour le mois de janvier 2022.

Une harmonisation des pratiques, pour une équité dans les assiettes avec des prestations communes : même qualité des repas en développant encore davantage l'approvisionnement local et bio.

En parallèle de la mise en œuvre des lois Egalim et Agec qui préconisent la fin du plastique à usage unique, le pôle de la restauration collective a travaillé ensemble pour changer ses pratiques pour le conditionnement du portage de repas à domicile.

Une nouvelle organisation a été réfléchi en groupe de travail et la Communauté de communes a fait l'acquisition de contenants en verre de marques françaises pour répondre à cette transition vers du réemployable.

Pour répondre à toutes ces évolutions la préparation de locaux modulaires de 19m<sup>2</sup> ont été installés qui permet un agrandissement pour ranger, laver, désinfecter les contenants. Le recrutement de nouveaux agents a été aussi indispensable à la structuration du pôle pour répondre à la production et la livraison.



## Chiffres clés

**103 676** repas scolaires

**18 132** repas pour les bénéficiaires de portage de repas à domicile

**4 970** repas les centres de loisirs

**1 174** dossiers famille traités pour environ **1 400** inscrits

## 2021 en bref

- Le service de restauration collective s'étend à la commune de St-Thomé et une réflexion est engagée pour une extension sur cells d'Aubignas et Le Teil.

- Portage de repas : la fin du plastique à usage unique induit la mise en circulation de contenants en verre pour la livraison à domicile. Ces nouveaux récipients nécessitent des changements, en termes de recrutements de nouveaux agents et d'agrandissement des locaux.

# Technique

## BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

A partir de début mai 2021, les équipes bâtiments et espaces verts ont été mobilisées en vue du déménagement des différents services, du Teil et Cruas.

De début mai à mi-juin, les services techniques ont aménagé leurs locaux et transféré tout leur matériel, réparti dans divers lieux. Une préparation et des transferts d'équipements pour investir les locaux techniques du nouveau siège à Cruas.

A compter de mi-juin, ils ont accompagné les autres services dans les préparatifs du déménagement afin que celui-ci soit effectué en une semaine, pour ne pas pénaliser les usagers. Grâce à cette organisation il n'y a pas eu de fermeture d'accueil et une continuité de service a pu être assurée.

En parallèle de ce déménagement, les services techniques ont continué d'assurer les travaux de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des services et à l'entretien des voies douces.



### Chiffres clés

**50** bâtiments entretenus

**7km** de voie douce à entretenir

**22km** de ViaRhôna à entretenir

**3** aires de stationnements et des ouvrages d'art

### 2021 en bref

- En situation de crise sanitaire et d'absence d'agents, les équipes techniques bâtiments et espaces verts ont assuré des remplacements dans différents services
- Arrivée d'un nouveau chef d'équipe bâtiments au 1<sup>er</sup> avril 2021
- 1<sup>ère</sup> tranche d'aménagement d'un espace bibliothèque sur mesure au Musée
- Travaux d'aménagement et d'agrandissement à la cuisine centrale : nouvel espace de lavage et de stockage
- Achat de 2 nouveaux fourgons pour les services bâtiments et espaces verts

# HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Après deux années écoulées et rythmées par la situation sanitaire, diverses missions du Service Hygiène, Santé et Sécurité au travail ont pu être menées durant l'année 2021. Grâce au recrutement d'un nouvel agent, en décembre 2021, sur un poste à plein, et dédié entièrement à cette problématique, réaffirmant la volonté du développement de la culture de prévention au sein de la Communauté de communes.

En 2021, un travail a déterminé les actions en matière d'Hygiène, de Santé et de Sécurité qui seront menées en 2022, avec notamment la finalisation intégrale du Document Unique pour l'ensemble des pôles de la Communauté de Communes.

De l'élaboration de ce Document Unique émanera un Programme de prévention des risques professionnelles pour les années 2022 et 2023.

Diverses actions de sensibilisation seront menées durant l'année 2022 et un plan de formation sera également établi en collaboration avec le pôle Ressources Humaines.



## Chiffres clés

- 1** Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- 6** accidents de travail dont 1 accident de trajet en 2021.
- 12** personnes formées Sauveteur Secouriste du Travail (SST). A terme, l'objectif est de former 100% des agents.
- 5** personnes formées Habilitations électriques – non électricien (H0/B0).
- 6** personnes formées aux Gestes et Postures
- 12** personnes formées HACCP (De l'anglais Hazard Analysis Critical Control Point, en français : Analyse des dangers)
- 10** personnes formées sur « Intervenir sur un départ de feu »
- 24** personnes formées à la « Manipulation des extincteurs »
- 3** personnes formées à l'Utilisation des produits chimiques

## 2021 en bref

- Recrutement d'un agent dédié à l'Hygiène, la Santé et la Sécurité au travail.
- Déploiement des trousseaux de secours dans l'ensemble des bâtiments et véhicules de la CCARC.
- Commande des 4 registres réglementaires pour l'ensemble des bâtiments comprenant à minima 1 agent.
- Sensibilisation des agents au port obligatoire des Equipements de Protections Individuelles (EPI)

# RESSOURCES HUMAINES

Sur la base de la feuille de route rédigée en 2020 avec le nouvel exécutif, le service RH s'est attaché à mettre en œuvre les 4 axes de travail identifiés à savoir : Développer un service RH agile, partager la fonction RH, améliorer l'organisation et l'adaptation des services et mettre en œuvre une politique de sécurité, prévention et Qualité de Vie au Travail.

Cette nouvelle approche identifie les enjeux RH à atteindre d'ici la fin du mandat :

- Recentrer les missions du service Rh sur des tâches à valeur ajoutée et l'avoir positionné en accompagnement aux autres services
- Dynamiser le dialogue social et créer une culture commune
- Prendre en compte les nouvelles aspirations et attentes des agents (santé et qualité de vie au travail, rémunérations, conditions de travail...)
- Anticiper et gérer les évolutions de l'EPCI en rationalisant et optimisant les ressources

Cette feuille de route met également en avant les compétences attendues au sein du service RH qui sont :

- Veiller (développer des outils de veille et de prospective sur les outils, les pratiques et les processus)
- Piloter (acquérir des outils de mesure pour piloter de manière efficiente les ressources disponibles),
- Transformer (être au cœur des transformations de la collectivité et être les « ambassadeurs » du changement) ,
- Accompagner / conseiller (accompagner les transformations dans leurs dimensions individuelle et collective),
- Ecouter (être à l'écoute des parties prenantes pour faciliter la médiation et le dialogue social),
- Respecter les intérêts des parties prenantes
- Mesurer de manière quantitative et qualitative (l'efficacité et l'efficience des dispositifs de gestion et de management des ressources humaines)



## Chiffres clés

**121** agents recensés au 31/12/2021 sur des emplois permanents.

**9** réunions du comité technique

**880** actes administratifs pris (+39.68%)

Gestion de **33** recrutements par le service Rh (+120%)

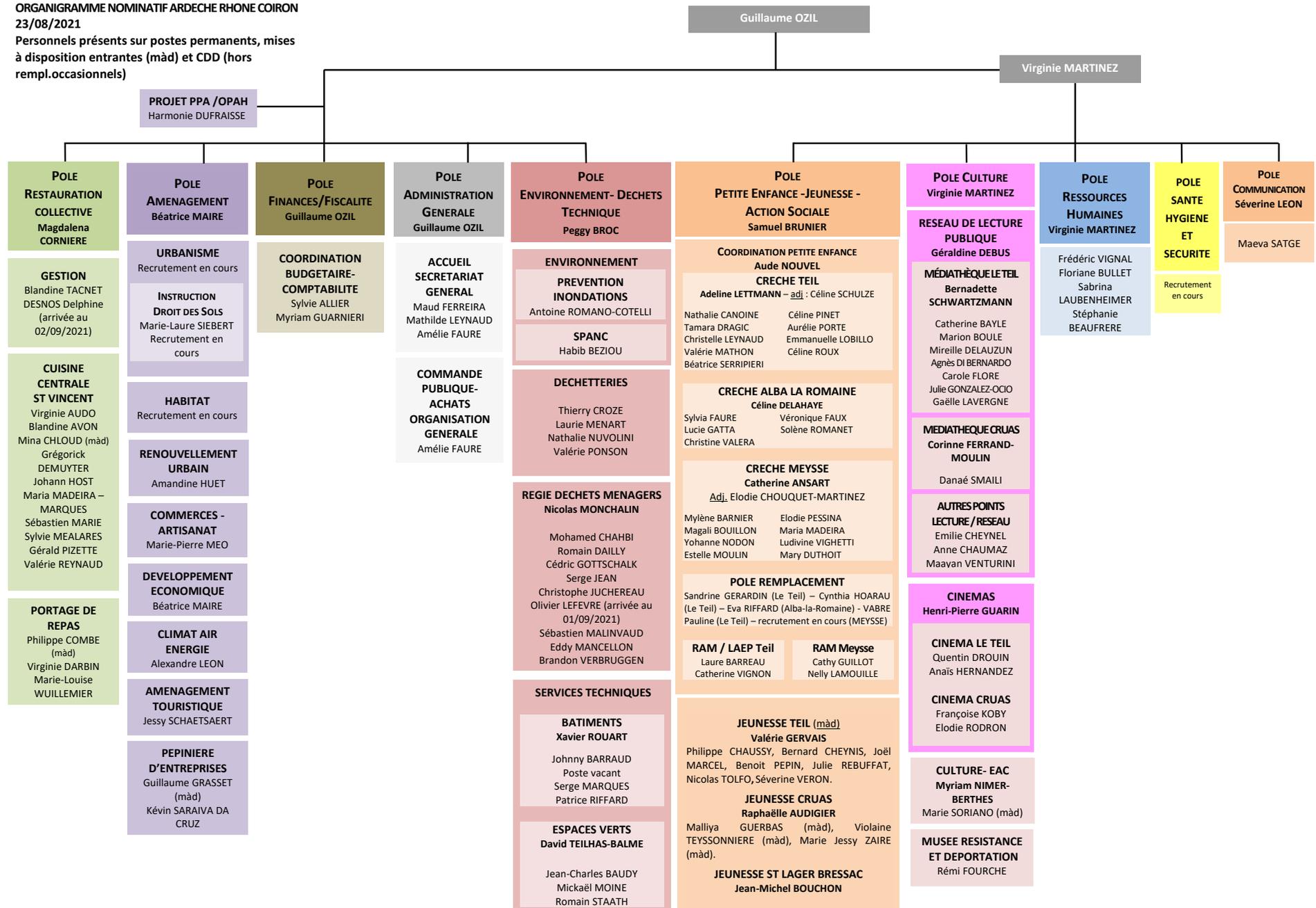
## 2021 en bref

- Adoption des Lignes Directrices de Gestion dans les délais imposés par le législateur
- Rédaction d'un règlement intérieur
- Mise en oeuvre du télétravail
- Rédaction d'un livret d'accueil pour les nouveaux personnels et procédure d'intégration
- Adaptation du nouveau régime indemnitaire
- Rédaction d'un guide de procédure du recrutement
- Réflexion sur la communication interne et mise en place d'une lettre interne
- Mise en place d'une permanence RH itinérante qui va à la rencontre des services délocalisés

# ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME NOMINATIF ARDECHE RHONE COIRON  
23/08/2021

Personnels présents sur postes permanents, mises à disposition entrantes (màd) et CDD (hors rempl.occasionnels)



# MARCHÉS PUBLICS

Le rôle du service commande publique est d'aider et de guider les services de la CCARC à appliquer la réglementation en matière d'achats publics. Il définit notamment quelles sont les « procédures adaptées » à mettre en œuvre au sein de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron pour les marchés publics (achats) inférieurs aux seuils d'application des procédures formalisées.

Les marchés (achats) sont soumis au Code de la Commande Publique, ils respectent les trois principes fondamentaux :

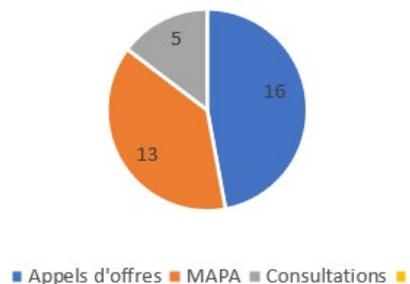
- Liberté d'accès à la commande publique
- Egalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures

Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

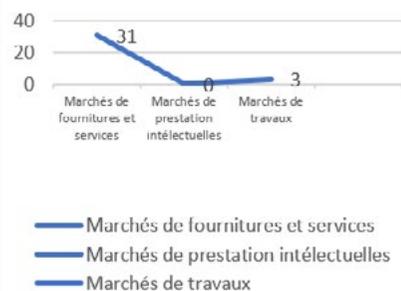
Il existe trois types de marchés (achats) :

- Les marchés de fournitures et de services
- Les marchés de service sociaux et spécifiques
- Les marchés de travaux

Marchés conclus en 2021



type de marché



# COMPTABILITÉ

Élaboration des budgets de la Communauté de communes composés des :

- Budget principal
- Budgets annexes :
  - ZA Le Teil
  - ZA Chevière
  - ZA des Ramières
  - ZA Drahy
  - SPANC- Service Public d'Assainissement Non Collectif
  - ENR - Energies Renouvelables

Les missions principales du service comptabilité se définissent par :

- La participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre
- L'exécution budgétaire (engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) et son suivi
- La préparation et la présentation de la commission finances
- Le suivi et l'optimisation de la fiscalité avec ses réformes
- La gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette
- La gestion comptable et administrative des régies de recettes

## Chiffres clés

2021	BP	ENR	SPANC	ZA DRAHY	ZA RAMIERES	ZA CHEVRIERE	ZA LE TEIL	TOTAL
<b>Nombre de mandats</b>	4569	4	102	19	7	3	4	<b>4708</b>
<b>Nombre de titres</b>	1543	4	85	7	2	8	4	<b>1653</b>

## 2021 en bref

Fait marquant, la clôture du budget de la ZA des Ramières puisque l'ensemble des lots et des parcelles, sur cette zone d'activité, ont été vendus.

# FINANCES

Les finances de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron sont organisées sur l'année 2021 autour d'un Budget PRINCIPAL et des 6 budgets annexes suivants :

- Un budget Annexe pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Un budget Annexe Energies Renouvelables.

Et dans le domaine du développement économique des 4 budgets annexes suivants portant sur l'aménagement, la gestion et la commercialisation des zones d'activités :

- Un budget Annexe ZA Le Teil
- Un budget Annexe ZA 2 Les Ramières,
- Un Budget Annexe ZA 3 Drahy,
- Un Budget Annexe ZA 4 Chevière.

## Le BUDGET PRINCIPAL 2021 :

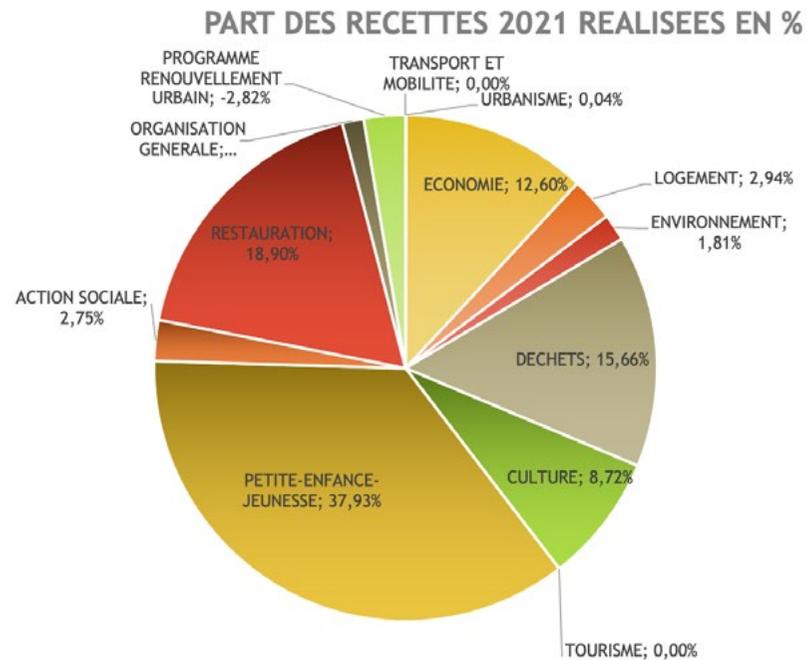
Le budget 2021 voté lors de la session du conseil communautaire en date du 13 avril 2021 s'élève à 36 576 777.90€ en dépenses et recettes de la section de fonctionnement et à 19 393 969.29€ en dépenses et recettes de la section d'investissement.

## LA STRUCTURATION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 :

SERVICES	RECETTES	PART EN %
Transport et mobilité	0,00	000%
Urbanisme	1 303,50	0,04%
Economie	371 489,92	12,60%
Logement	86 724,50	2,94%
Environnement	53 474,62	1,81%
Déchets	461 531,44	15,66%
Culture	257 021,23	8,72%
Tourisme	43,50	0,00%
Petite-Enfance / Jeunesse	1 118 035,49	37,93%
Action sociale	81 190,85	2,75%
Restauration	556 979,74	18,90%
Organisation générale	43 051,06	1,46%
Programme renouvellement urbain	-83 228,46	-2,82%
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 947 617,39</b>	<b>100,00%</b>

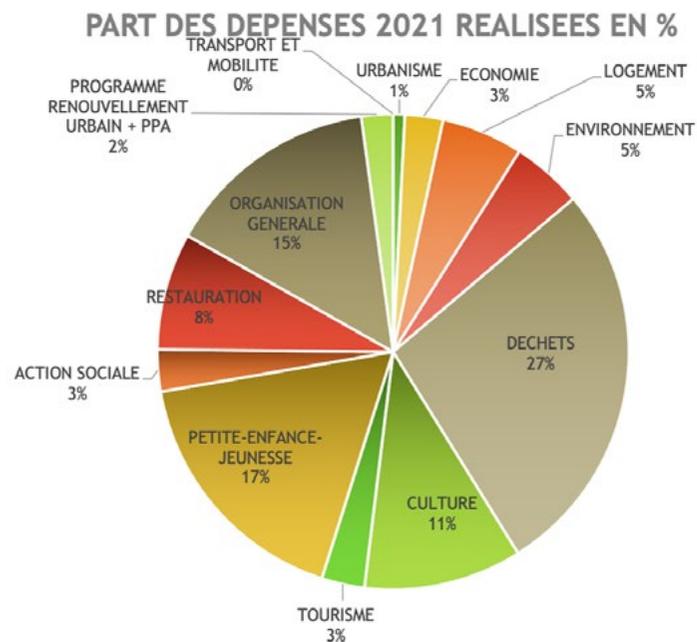
# FINANCES

En dehors des recettes précitées liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées ; sur un montant de recettes réelles totales 2021 de 30 281 304 € (hors amortissements et excédent de fonctionnement reporté 2019 de 5 782 063 €) les recettes fiscales représentent 27 047 131 € soit **89,32 %** des recettes réelles.



# FINANCES

## LA STRUCTURATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 DES SERVICES :



En dehors des dépenses liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées, sur une dépense réelle totale 2021 de 28 426 568€ les dépenses relatives aux versements de fiscalité (Attribution de compensation, FPIC, FNGIR) représentent 16 838 921€ soit 59,24 % des dépenses dont :

Versement de fiscalité aux communes (Attribution de compensation) : 8 487 446 €.

Versement à l'Etat au titre du FNGIR : 7 838 578€.

Versement à l'Etat au titre du FPIC : 504 921€.

Pour la partie investissement du budget principal les dépenses et recettes de l'exercice 2021 (hors restes à réaliser et excédent de l'exercice antérieur d'un montant de 864 572.63€) s'élèvent respectivement à 4 972 185.06€ et 3 619 686.84€.

Les restes à réaliser 2021 s'élèvent en dépenses et en recettes respectivement à 851 779.77 € et 2 550 274.84 €.

# FISCALITÉ

## LES TAUX DE FISCALITÉ 2021 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE RHÔNE COIRON :

Cotisation Foncière des Entreprises	Taxe d'habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti
26,13%	*Plus de vote du taux	6,87%	13,30%



Pas d'évolution des taux de fiscalité (CFE, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron entre 2020 et 2021.

\*Gel du taux de taxe d'habitation à son niveau de 2019 (9.79%) dans le cadre de la réforme issue de la Loi de finances 2020 portant sur la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

# GOVERNANCE

---

Consécutivement aux élections municipales des 15 mars 2020 (1er tour) et 28 juin 2020 (2ème tour), le conseil communautaire 36 nouveaux délégués communautaire représentant les 15 communes membres de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron installé en date du 11 juillet 2020 a été revu sur l'année 2021 suite à la démission de son mandat de conseiller communautaire représentant de la commune de Cruas de Monsieur Philippe TOUATI avec effet au 11 octobre 2021.

Conformément aux dispositions du Code électoral Monsieur Pierre MORELLI lui a succédé dans son mandat de conseil communautaire représentant de la commune de Cruas en siégeant au conseil communautaire à partir sa session du 9 novembre 2021.

## **CONFÉRENCE DES MAIRES :**

Conformément aux dispositions de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite « loi engagement et proximité », la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a créée sur l'année 2020 une Conférence des Maires en plus du Bureau et du Conseil Communautaire.

Cette conférence des Maires a un rôle consultatif.

Celle-ci réunit le Président de la communauté de communes qui la Préside, les Maires des quinze (15) communes et les membres du Bureau.

Elle est tenue pour travailler à la cohérence des politiques menées et des décisions prises sur le territoire communautaire, partager l'information et échanger sur les enjeux actuels et à venir du territoire.

Celle-ci s'est réunie 7 fois sur l'année 2021 selon le calendrier et les thématiques suivantes :

- le 02/03/2021 pour échanger sur les enjeux et les modalités de la prise de compétence Mobilité par la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron,
- le 16/03/2021 sur la prise de compétence mobilité et la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2021,
- le 11/05/2021 pour échanger sur le PLUI et sur la démarche engagée avec la Communauté de communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche de mise en place d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique,
- le 14/09/2021 pour une présentation du Pacte Financier et Fiscal en place au sein de la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron, échanger sur la situation financière de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, les perspectives de nouvelles prises de compétences et projets ainsi que sur les leviers et éléments à prendre en compte dans le nouveau Pacte Financier et Fiscal à mettre en place.
- le 05/10/2021 et le 19/10/2021 pour échanger sur la préparation à la révision du Pacte financier et fiscal entre la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et ses communes membres,
- le 23/11/2021 pour une présentation du contenu du nouveau Pacte financier et fiscal entre la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et ses communes membres ainsi que du Contrat de Relance et de Transition Ecologique conclu avec la Communauté de communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche.

## **Commission Thématiques :**

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron une Commission déchets a été instituée celle-ci étant composée comme suit :

Commune de moins de 1000 habitants : 1 délégué.

Commune dont la population est comprise entre 1 000 et 3 500 habitants : 2 délégués.

Commune dont la population est supérieure à 3500 habitants : 3 délégués.

# GOUVERNANCE

## 36 conseillers communautaires

Tableau des membres du Conseil communautaire :

COMMUNE	Titulaires	Suppléants
Alba La Romaine	BOMBRUN Claire	
	BOUNIARD Philippe	
Aubignas	VILLARD Serge	Myriam FIALON
Baix	BOYER Yves	Edwige SALANSON
Cruas	COTTA Rachel	
	REYNAUD Bernard	
	BONNEFOI Natacha	
	FERROUSSIÉ Franck	
Meysses	Didier MAZZINI	
	LAUSSEL Marie-Josèphe	
Rochemaure	FAURE Olivier	
	PESSEAT Jennifer	
	BOUVIER Alain	
Saint-Bauzile	HEYRAUD Michel	Karine NEGRE
Saint-Lager-Bressac	Alain BERNARD	Josette VINCENT
Saint-Martin-Sur- Lavezon	Marie-Noëlle LAVILLE	Jean ARTO
Saint-Pierre- La-Roche	LABELLE Stéphanie	Emilie CHARBONNIER
Saint- Symphorien-Sous-Chomérac	Dominique PALIX	Delphine TAVERNIER
Saint-Thomé	Gilbert PETITJEAN	Jean-Claude BROC
Saint-Vincent-de-Barrès	Paul SAVATIER	Cédric MENIAUD
Le Teil	PEVERELLI Olivier	
	TOLFO Pascale	
	NOËL Bernard	
	BAYLE Cécile	
	JOUBE Michel	
	FAURE-PINAULT Virginie	
	MAZEYRAT Alain	
	DIATTA Patricia	
	CHABAUD Jacques	
	MAZELLIER Noëlle	
	GRIFFE Gérard	
	SEGUINI Nadia	
	BUARD Raphaël	
LORENZO Sophie		
Valvignères	Jean-Luc FLAUGERE	JARNIAS Patrice

Tableau des Vice-Présidences Issu des élections du 11 juillet 2020 :

NOM	PRENOM	FONCTION	Délégation
BOYER	Yves	Président	Administration Générale Ressources Humaines Finances
NOËL	Bernard	1er Vice-Président	Economie : Commerces-Artisans- Industrie Logement et Cadre de Vie Culture et Outils Culturels
LAUSSEL	Marie- Josèphe	2ème Vice-Présidente	Petite-Enfance-Jeunesse Restauration Collective Action Sociale
PEVERELLI	Olivier	3ème Vice-Président	Politique de la Ville
TOLFO	Pascale	4ème Vice-Présidente	Urbanisme Assainissement, Eau Potable Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations.
BOUNIARD	Philippe	5ème Vice-Président	Développement Durable Mobilité
COTTA	Rachel	6ème Vice-Présidente	Tourisme-Patrimoine
SAVATIER	Paul	7ème Vice-Président	Déchets
LAVILLE	Marie-Noëlle	8ème Vice-Présidente	Economie Circulaire Agriculture

Le bureau communautaire qui se réunit en moyenne tous les 15 jours s'est réuni 26 fois sur l'année 2021.

# COMMUNICATION

La communication de la Communauté de communes se doit de s'adresser à l'ensemble des habitants du territoire afin de rendre compte des décisions prises par les élus, faire connaître les politiques publiques, les choix budgétaires et la mise en œuvre des actions.

Les actions de communication de l'intercommunalité sont définies dans un plan de communication annuel général. Ce plan de communication général se décline dans des plans de communication thématiques par pôle, construits avec les différents services. Les orientations de la communication intercommunale sont soumises et validées au sein d'un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens.

La diffusion d'information et la communication pour faire connaître et faire comprendre les actions et les services intercommunaux est rendue possible grâce à différents outils. Des supports numériques (site internet, page Facebook, application IntraMuros) et papier (magazine, brochure, affiches...), un travail avec la presse locales... Les réalisations, créées en interne, sont réfléchies en cohésion avec la charte graphique.



## Chiffres clés

Réseaux sociaux : **1 924** abonnés (+11%)

www.ardecherhonecoiron.fr : **20 921** utilisateurs (+ 18%)

IntraMuros : **669** visiteurs de juin à décembre

ARC Magazine #4 et #5 : **11 500** exemplaires

## 2021 en bref

### EVÈNEMENTS :

- Lancement avec les communes de l'application IntraMuros - juin 2021
- Décembre 2021 organisation de l'inauguration du siège - annulée pour cause de covid
- 2ème campagne de tri : nouveau mémo-tri - communication en collaboration avec les communes
- Signalétique bâtiments + oriflammes des 14 bibliothèques du réseau

### RÉALISATIONS IMPRESSION :

- Affiches, flyers, livrets, ARC Magazine... La création et la réalisation se font en interne en lien avec nos partenaires.
- Déclinaison de la charte graphique générale pour les services : nouvelle charte graphique pour le Musée, les 2 Relais d'Assistantes Maternelles et les 3 crèches
- Signalétique sur les centres de loisirs

### COMMUNICATION INTERNE :

- Constitution d'un groupe de travail communication interne - 2 réunions
- Le rendez-vous n°1 - le journal interne distribué à chaque agent
- Revue de presse mensuelle
- Décembre 2021 : temps convivial des agents avec des animations

ALBA LA ROMAINE  
AUBIGNAS  
BAIX  
CRUAS  
LE TEIL  
MEYSSE  
ROCHEMAURE  
ST BAUZILE  
ST LAGER BRESSAC  
ST MARTIN SUR LAVEZON  
ST PIERRE LA ROCHE  
ST THOMÉ  
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC  
ST VINCENT DE BARRÈS  
VALVIGNÈRES

